

Commission de formation professionnelle du domaine arts appliqués

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

M. Nicolas Denis, représentant de l'Association suisse interactive media designer (SIMD), La Chaux-de-Fonds

Mme Séverine Favre, représentante de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, La Chaux-de-Fonds

M. Pierre Gerber, représentant de Swiss Graphic Designers (SGD), Neuchâtel

M. Tony Marchese, représentant de l'Association romande des métiers de la bijouterie (ASMEBI), Carouge

M. Adrian Reber, représentant de Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter/in (IBBG), La Chaux-de-Fonds

M. Vincent Autin, représentant des milieux syndicaux, Neuchâtel

M. Marc Pfister, représentant de la direction du Pôle Arts Appliqués du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE-AA), La Chaux-de-Fonds

Mme Corinne de Marco, représentante de l'office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds
